

Prise en charge d'une infection asymptomatique à *Chlamydia trachomatis* au CeGIDD41

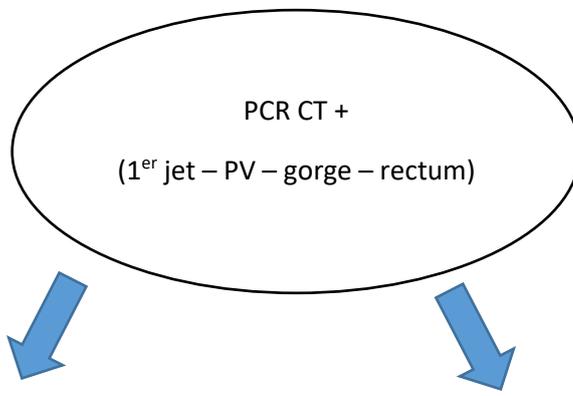
1. Objectif

Ce protocole décrit les modalités de prise en charge d'une infection asymptomatique à *Chlamydia trachomatis* l'Infirmier Diplômé d'Etat sous protocole de coopération Local.

2. Domaine d'application

Il s'applique aux patients asymptomatiques consultants au CeGIDD41 après un dépistage par PCR revenu positif à *Chlamydia trachomatis* (CT) et ayant donné leur accord à être vu en consultation par un(e) IDE sous protocole de coopération.

3. Exécution



- Symptômes :

- Fièvre,
- Urétrite, pharyngite, rectite,
- Douleurs abdominopelviennes, dyspareunie (femme)
- Conjonctivite
- Arthrmagies/arthrites récentes (<1 mois)

- PVVIH

- Age < 18 ans
- Grossesse en cours
- Information judiciaire en cours (cas index/partenaire)

Aucun de ces critères

Consultation médicale

Délégation de tâches possible

OUI

Allergie VRAIE à l'AZITHROMYCINE

NON

AZITHROMYCINE 1g PO dose unique, administré
préférentiellement sur place (Annexe 6 si en externe)

- Risque d'inobservance
- Risque de phototoxicité
- Interaction médicament (Annexe 3.1)
- Allergie VRAIE à la DOXYCYCLINE

OUI

NON

DOXYCYCLINE PO 100 mg matin et soir pendant 7 jours
Ordonnance en Annexe 3.4

Pour rappel, tout prélèvement rectal positif chez un PVVIH ou HSH symptomatique doit s'accompagner d'une recherche de sérovar L (LGV) sur prélèvement spécifique.

Tracer dans le dossier
SSP du patient

Conseils donnés :

- Rapports sexuels protégés pendant 7 jours
- Dépistage et traitement des partenaires (Annexe 7)
- Test de guérison (Annexe 8.1 et 8.4)